



Ajout de strates hierarchiques inutiles

Par ASAP78000

Bonjour, petit renseignement à vous demander, je travaille actuellement dans un service composé de plusieurs pôles. Chaque pôle a un référent, ce référent reporte directement à notre responsable de service. Il y a quelques semaines, pour reclasser un personnel cadre, il a été décidé de mettre un responsable hierarchique entre les personnes de ce pôle (tous cadres ingénieurs) et notre responsable de service, ce afin de pouvoir le reclasser. Le référent de ce pôle a été écarté de ce poste (aucune offre n'est sortie en interne d'ailleurs pour l'ouverture de ce nouveau poste), ce qu'il a très mal pris puisque c'était le plus expérimenté de tous et celui qui est le plus humain en terme de relations avec les autres.

Peut-on considérer que la mise en place de ce nouveau lien hierarchique pourrait s'apparenter à une rétrogradation? Pour tous les ingénieurs de ce pôle d'ailleurs, juste dans le but de reclasser une personne qui n'avait plus de poste et qui avait menacé de partir s'il on lui donnait pas une place de "chef" ?

Merci par avance.

Par kang74

Bonjou

L'employeur organise l'entreprise comme il le souhaite et peut tout à fait réorganiser le service .
Tant que votre echelon et votre salaire restent le même : rien à dire .

Par Isadore

Bonjour,

Peut-on considérer que la mise en place de ce nouveau lien hierarchique pourrait s'apparenter à une rétrogradation? Seulement si cela a en pratique les effets d'une rétrogradation, et donc que cela entraîne une perte de responsabilités.

L'ajout d'un échelon hiérarchique n'est pas une rétrogradation. De ce que je comprends, le poste du référent n'a subi aucune modification. Il va simplement devoir rendre compte à un nouveau chef et non plus directement au responsable de service. Il aura toujours les mêmes tâches, le même salaire et les mêmes personnes sous ses ordres. C'est une banale réorganisation qui relève du pouvoir de direction de l'employeur.